

HOMMAGE

IN MEMORIAM ABDELFATTAH AMOR (1943-2012)(*)

PAR

FRANCIS DELPÉRÉE

L'année venait à peine de s'ouvrir. Chacun faisait la liste de ses vœux, de ses résolutions et de ses espoirs. C'est à ce moment que le doyen Abdelfattah Amor nous a quittés, sans rien dire. J'ai le sentiment d'avoir perdu un collègue, un ami, oserai-je dire : un frère...

J'ai perdu un collègue éminent.

Nous nous connaissions depuis plus de trente ans. Nous nous étions rencontrés, pour la première fois, en 1981. C'était à Belgrade, au premier congrès de l'Association internationale de droit constitutionnel – dont il deviendra plus tard président –. J'étais le seul Belge. Lui, il était à la tête d'une forte délégation tunisienne dont faisaient partie Dali Jazi, qui n'était pas encore ministre, et Sadok Belaid, qui n'était déjà plus doyen.

J'ai été impressionné par son intelligence et son enthousiasme. J'ai été frappé par un mélange subtil de volontarisme, de dynamisme et de réalisme. Très vite, nous avons sympathisé. Nous avons surtout mis en commun nos expériences et nos espérances. Ce fut la base d'une collaboration universitaire de longue haleine.

Cette collaboration, elle s'est nouée entre nos Universités – Tunis II et Louvain –.

Elle s'est approfondie dans les milieux de la Francophonie internationale, notamment dans la Conférence des facultés de droit francophones que j'ai eu l'honneur de présider. Était-ce une coïncidence si nous étions ensemble à Fort-de-France lorsque nous avons appris le départ du Président Bourguiba ?

Elle s'est surtout développée, ici à Tunis, dans le cadre de l'Académie internationale de droit constitutionnel que nous avons fondée ensemble, au cœur de la Médina, en 1984.

(*) Allocution prononcée, le samedi 18 février 2012, à la Faculté des sciences juridiques et politiques de Tunis.



Depuis lors, les rangs des ouvriers de la première heure se sont éclaircis : François Luchaire, Léo Hamon, Boris Topornin, Ivan Kovacs... Et voici que l'âme pensante et agissante de l'Académie nous quitte sans préavis. En laissant à son équipe, à ses collègues et à ses amis, le soin de prendre le relais – je devrais dire : la relève –.

L'œuvre accomplie jusqu'à présent est immense. Des sessions d'enseignement, des ouvrages connus dans le monde entier, un réseau de professeurs et d'auditeurs venus des quatre coins du monde. Et surtout une réflexion en profondeur sur les grands problèmes institutionnels de notre temps.

Boutros Boutros Ghali ou Javier Pérez de Cuéllar ont rehaussé de leur présence les sessions de cours de l'Académie. Nous savions qu'ils n'étaient là par miracle. Ou par hasard. Mais que le Doyen Amor avait mis à profit ses contacts, ses rencontres, ses réseaux pour en faire profiter la communauté universitaire toute entière.

Le message demeure. Les objectifs ambitieux demeurent. Favoriser la coopération internationale, promouvoir la paix entre les hommes et entre les peuples par une meilleure connaissance des principes et des mécanismes du droit constitutionnel, resituer ceux-ci dans leur environnement politique, économique et culturel, développer les comparaisons, souligner les rapprochements et relever les différences.

J'ai perdu un collègue, j'ai aussi perdu un ami.

L'ami, c'est celui qui vous donne sa confiance et qui vous apprend à comprendre un pays, une société, une culture. C'est aussi celui qui mérite la confiance. Abdelfattah Amor était mon ami dans les deux sens du terme.

J'évoquerai ici trois souvenirs. Parmi mille autres.

Le premier remonte à dix ans. Je suis invité à participer à un colloque à Rabat. Le thème : «La Constitution et l'alternance politique». Le sujet paraît un peu surprenant. Faut-il s'y rendre ou vaut-il mieux s'abstenir ? Je ne vois qu'une solution. Téléphoner à mon ami. Qui mieux que lui peut mesurer la situation juridique et politique dans les Etats du Maghreb ? Qui mieux que lui peut donner le bon conseil – prudent et avisé – ?

Il m'a posé une seule question – pertinente –. Quels sont les autres intervenants ? J'ai égrené la liste qui commençait par un nom, celui de Georges Vedel... Il m'a interrompu. «Tu ne vas pas te montrer plus catholique que le pape ou plus constitutionnaliste que Vedel». Tout était dit. Je me suis rendu à son conseil et tout s'est fort bien passé sur place.

Deuxième souvenir. La Belgique a fait confiance au doyen Amor. Elle a appuyé, avec d'autres, la candidature de notre collègue lorsqu'il a brigué des fonctions éminentes au sein de l'Organisation des Nations unies (1) et lorsqu'il a pu défendre, à travers le monde, la cause des droits de l'homme, notamment la cause de la liberté religieuse.

Il avait acquis, sur ce terrain, une expérience tout à la fois théorique et pratique, qui en faisait l'un des hommes les plus écoutés dans ce domaine délicat des relations sociales.

Troisième souvenir, c'était en juillet 2011. La révolution l'a placé dans un poste de haute responsabilité. Il préside la Commission nationale d'investigation sur les faits de corruption et de malversation. Je fais partie d'une délégation du PNUD et je lui rends visite. Il nous parle de ce vaste chantier qu'il a entrepris avec quelques-uns de nos collègues : mettre à jour les dossiers de corruption ou d'enrichissement du régime Ben Ali. Il mène cette tâche avec détermination mais aussi avec sérénité, avec méthode mais aussi dans le respect des droits de la défense. Il a la volonté de faire respecter le droit mais aussi la justice.

Ce jour-là, je le trouve particulièrement serein. Comme si la mission éminente qu'il assumait lui permettait de mettre à la disposition de l'Etat renaissant ses capacités, ses talents, sa vision de l'Etat, sa préoccupation de défendre les droits de l'homme, y compris dans son propre pays.

Ce bouquet de compétences témoignait d'une forme d'accomplissement des missions qu'il n'avait cessé de mener par la parole, par l'écrit et par l'action. Quelques mois plus tard, les attaques violentes et injustes dont il a été l'objet ont néanmoins eu raison de sa santé.

J'ai perdu un collègue, j'ai perdu un ami. Oserais-je dire, en violant toutes les règles de la convenance et du respect de l'intimité que j'ai aussi perdu un frère ?

Le compagnonnage qui a été le nôtre pendant trente ans nous avait rapprochés. Et, au-delà de nous deux, nos familles. Gaby, Rose-Marie (elle aussi trop tôt décédée), Yassin, Michel, Cyrin, Christine... Que de bons moments partagés dans la vieille maison d'El Manar ou dans la nouvelle au bord du Lac !

Il y a plus de vingt-cinq ans, ma femme lui avait offert l'hospitalité comme elle la concevait. Simple et directe. Il était arrivé, à Bruxelles, un dimanche d'hiver. Il m'avait téléphoné. Il est venu chez moi et il a occupé à l'improviste la chambre de mon fils, au milieu des jeux de « legos » et des ours en peluche. Ce soir-là, au coin de l'âtre, nous avons refait le monde.

(1) Je ne dois pas rappeler qu'Abdelfattah Amor a occupé, de 1993 à 2004, le poste de rapporteur spécial des droits de l'homme des Nations unies pour les libertés religieuses et de conviction et qu'il a été membre du Comité des droits de l'homme des Nations unies. Il en a été le vice-président (1999-2003) puis le président (2003-2005).

Permettez-moi de garder par devers moi, comme un précieux trésor, les paroles que nous avons échangées en toute confiance, à ce moment.

Quelques années plus tard, c'est la guerre du Golfe. Il me propose de séjourner en bord de plage à Raf-Raf. Sans autre forme de procès, il me prête sa maison et sa voiture. Il y joint un sauf-conduit qui est ainsi libellé : «A qui de droit. Le professeur Delpérée est un ami de la Tunisie et des Tunisiens». Je vous le demande. Comment ne pas honorer une telle confiance ?

C'est au nom de cette complicité que je m'autorise à dire à Gaby et à ses enfants : «Soyez courageux. Soyez dignes de lui. Soyez fiers de lui. Soyez fiers de l'œuvre immense qu'il a accomplie. Soyez fidèle à son message de ténacité, de volonté et de créativité». Et je murmurerai à leur oreille – mais qui suis-je pour m'exprimer de la sorte – «N'y sacrifiez pas votre santé».

J'ajoute : «Faute de mots, faute de mieux, je vous embrasse. Voudriez-vous trouver dans ce geste tendre le signe de mon affection et de ma fidélité?».

Car telle est, je crois, notre foi partagée. L'homme ne meurt pas. Le bien qu'il a fait, la famille qu'il a fondée, les institutions qu'il a créées, les ouvrages qu'il a écrits, les élèves, les collègues, les amis qu'il a rassemblés et qu'il rassemble encore aujourd'hui, tout cela c'est le signe le plus tangible, sur terre, de l'éternité.

Les déchirements de l'instant ne sauraient effacer ce qui est désormais gravé dans notre histoire personnelle, ce qui est inscrit dans l'histoire de notre Université, ce qui figurera dans l'histoire de nos pays et de la société internationale.

Merci, choukran, Monsieur le Doyen Amor.